

Grève annoncée pour les 26 et 27 février

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4706 - Ven. 15 - Sam. 16 février 2019 - Prix : 10 DA

Litiges entre promoteur immobilier et bénéficiaires

Ce que prévoit désormais la loi

Page 3

En raison de la baisse des ressources financières du pays

Raouia annonce le report des projets non encore lancés

Page 2

Une conférence internationale pour faire se rencontrer Arabes et Israéliens

Par Mohamed Habili

Si la conférence sur le Moyen-Orient de Varsovie des 13 et 14 février derniers n'a pas été le franc succès que ses organisateurs, les Etats-Unis conjointement avec la Pologne, en attendaient, il ne semble pas non plus qu'elle ait été complètement inutile rapportée à ses objectifs inavoués. Pour en juger, il faut choisir son point de vue. Si l'on se place à celui de ses organisateurs, il se pourrait bien que son but ait été atteint, quant à l'essentiel tout au moins, considérant que le plus important pour eux, c'était de faire se rencontrer d'un côté les représentants d'Israël, en la personne notamment de son Premier ministre, Benjamin Netanyahu, d'ailleurs le seul chef de gouvernement à avoir fait le déplacement, et de l'autre les chefs de la diplomatie des monarchies du Golfe, tout en profitant de la présence d'une soixantaine de pays pour noyer le poisson. L'intitulé officiel de la conférence (Conférence pour la promotion de la paix et de la sécurité au Moyen-Orient) n'avait évidemment pas grand-chose à voir avec son véritable objectif, qui est d'isoler l'Iran, non plus seulement dans sa région, ce qui est déjà fait en grande partie, mais le plus largement possible dans le monde. Maintenant, il est bien vrai qu'en apparence la conférence a surtout permis de mettre en évidence une fois de plus le désaccord entre l'Union européenne et les Etats-Unis sur l'accord de Vienne, relatif au programme nucléaire iranien.

Suite en page 3

Le ministre du Travail, Mourad Zemali, à Tizi Ouzou

«Objectif : régulariser 360 000 jeunes pré-employés»



Ph/D. R.

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, a révélé, jeudi, que pas moins d'un demi-million de nouveaux diplômés issus des secteurs de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle arrivent chaque année sur le marché du Travail, tout en estimant que le taux de chômage reste stable et se situe entre 10 et 11%. Lire page 2

Pétrole

Le prix du panier de l'Opep remonte à 64 dollars

Page 5

Les œuvres d'une vingtaine de miniaturistes exposées

«Charme et gaieté de la miniature algérienne» déclinés à Alger

Page 13

Le ministre du Travail, Mourad Zemali, à Tizi Ouzou

«Objectif : régulariser 360 000 jeunes pré-employés»

■ Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, a révélé, jeudi, que pas moins d'un demi-million de nouveaux diplômés issus des secteurs de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle arrivent chaque année sur le marché du travail, tout en estimant que le taux de chômage reste stable et se situe entre 10 et 11%.

Par Hamid Messir

Le ministre, qui animait un point de presse en marge d'une visite d'inspection dans la wilaya de Tizi

Abdelkader Benmessaoud :
«Le tourisme en Algérie, prochaine alternative aux hydrocarbures»

LE MINISTRE du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud, a affirmé, jeudi à Biskra, que le secteur touristique en Algérie constituera «une alternative aux hydrocarbures durant les prochaines années». Lors de l'inspection des travaux d'entretien de l'hôtel Les Ziban de la ville de Biskra, le ministre a appelé à investir davantage dans ce secteur que l'Etat considère comme «stratégique et générateur de richesses et d'emplois pour sortir de la dépendance à l'égard des hydrocarbures». M. Benmessaoud a invité en outre les investisseurs dans le secteur du tourisme à faire la promotion de leurs établissements pour attirer le plus grand nombre de touristes, avant d'appeler les artisans à s'investir plus dans leurs activités, car «la femme algérienne a toujours été capable de grandes réalisations». Le ministre a également abordé l'opération de numérisation du secteur, rappelant que son département s'est lancé en 2018 dans la création d'une base de données sur l'investissement, les agences touristiques et l'hôtellerie, avec comme objectif de parvenir à une numérisation à hauteur de 100% début 2020. Il a fait état, en outre, de projets de réalisation de deux nouveaux établissements de formation en tourisme et hôtellerie, l'un dans l'Est du pays et l'autre dans le Sud. Le ministre a regretté, par ailleurs, l'existence de certaines entraves empêchant d'atteindre les objectifs tracés en matière d'investissement touristique, notamment celles liées aux relations avec les banques, affirmant que des efforts sont faits pour y apporter des solutions qui seront évoquées au cours du séminaire national sur l'investissement agricole prévu en mars prochain. **R. Z.**

Ouzou, a fait état de quelque 360 000 jeunes recrutés par les différents dispositifs de pré-emploi en attente d'être régularisés. La question constitue une des préoccupations majeures de son secteur. Néanmoins, il n'a pas manqué de rappeler que quelque 1,7 million d'employés qui se trouvaient dans cette situation ont déjà bénéficié d'une régularisation. Mourad Zemali a démenti les rumeurs faisant état de l'effacement des crédits octroyés aux jeunes dans le cadre des dispositifs publics d'aide à la création d'emploi, notamment via l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeune (Ansej) et de la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac), précisant qu'il s'agit de l'arrêt des poursuites judiciaires contre les jeunes dont les micro-entreprises sont en situation d'échec. A ce propos, il a souligné qu'«aucune poursuite judiciaire ne sera engagée contre les investisseurs qui ont créé leurs entreprises et se sont retrouvés en situation d'échec», avant d'expliquer que c'est le fonds de garantie mis en place pour faire face à de telles situations qui viendra à la rescousse pour le remboursement des crédits non honorés auprès des banques. Le ministre a exclu de cette mesure



ceux qui ont «détourné les financements obtenus vers d'autres activités».

Le ministre a soutenu que le taux d'échec parmi les bénéficiaires des dispositifs de l'Ansej et de la Cnac ne dépasserait pas les 3,5%, alors que le taux de recouvrement des crédits par ces mêmes jeunes investisseurs est de plus de 70%. Pour encourager les créateurs de micro-entreprises, le ministre a rappelé que les walis ont été instruits de confier le 20% de la commande publique à ce type d'entreprises afin de leur assurer un plan de

charge et leur permettre de créer des postes d'emploi. A une question sur l'application de l'article 27 de la loi 02-09 relative à la protection et à la promotion des personnes aux besoins spécifiques qui stipule que «tout employeur doit consacrer au moins 1% des postes de travail à ces personnes», le ministre a annoncé que la révision de ce taux à la hausse pour atteindre 2 voire 3% est examinée de concert avec le ministère de la Solidarité nationale. A noter que le ministre a inauguré à Tizi Ouzou le nouveau siège du

Fonds national de péréquation des œuvres sociales (Fnpos), inspecté le projet de réalisation des 242 logements Fnpos à Tamda (commune de Ouaguenoune), procédé à la pose de la première pierre du chantier de réalisation du siège de l'Office national d'appareillages & d'accessoirs pour personnes handicapées (Onaaph), lancé l'entrée en service de l'Annexe de l'Ansej à Draa El Mizan et visité des stands du Salon des jeunes investisseurs.

H. M.

En raison de la baisse des ressources financières du pays

Raouia annonce le report des projets non encore lancés

«Les autorités publiques ont recouru au gel des projets de développement, à travers l'ensemble du territoire national, sans exclusion aucune, en raison de la baisse des ressources financières du pays, et partant, il a été décidé de focaliser les efforts sur les projets en cours de réalisation et de reporter ceux non encore lancés», a annoncé le ministre des Finances. Lors d'une séance plénière du Conseil de la nation, consacrée aux questions orales, présidée par Abdelkader Bensalah, président du Conseil, Abderrahmane Raouia, ministre des Finances, a indiqué que la levée du gel des projets de développement programmés dans plusieurs wilayas était tributaire de l'amélioration de la situation financière du pays. Il a expliqué que le gouvernement œuvrait à améliorer les recettes des fiscalités ordinaire et pétrolière pour poursuivre la levée du gel graduel des projets de développement, à travers l'ensemble du territoire national, précisant que «la situation financière actuelle du pays ne permet pas de généraliser le dégel des projets à tous les secteurs, mais nous œuvrons, néanmoins, à améliorer les recettes des fiscalités ordinaire et pétrolière, afin de poursuivre l'opération du dégel». Le ministre a annoncé, suite à la décision de recourir au gel

des projets de développement, qu'il a été décidé de focaliser les efforts sur les projets en cours de réalisation et de reporter ceux non encore lancés», a-t-il expliqué. La décision du gel «n'est pas définitive» et sera levée graduellement, dès la disponibilité des ressources financières publiques, comme ce fut le cas pour les projets des secteurs de l'Education, de la Santé, des Ressources en eau et de l'Enseignement supérieur, qui revêtent un caractère prioritaire, a-t-il rassuré. Pour Raouia, les données enregistrées sur le terrain et les dispositions des différentes lois de finances démontrent clairement que les autorités publiques «ne ménagent aucun effort en vue de prendre en charge les projets locaux, mais le rythme de satisfaction des exigences du développement demeure, toutefois, tributaire de la disponibilité des ressources financières pour une couverture optimale des besoins».

Raouia appelle les acteurs du commerce électronique à s'inscrire au registre du commerce

En effet, afin d'obtenir un numéro d'identification fiscale (NIF) et permettre «plus de

transparence de ces transactions», le ministre a appelé les acteurs du commerce électronique à s'inscrire au registre du commerce préalablement à la procédure auprès des services fiscaux. Outre le recensement global des vendeurs via les sites électroniques, cette inscription au registre du commerce permettra de définir tous les indicateurs qui permettent de connaître les clients pour plus de transparence et une traçabilité de ces transactions, a précisé le ministre. Pour ce qui est du contrôle du commerce électronique, Raouia a indiqué que «cette activité, qui ne réalise pas encore de grands chiffres d'affaires, est relativement transparente quant à la nature des produits proposés et les prix appliqués, ce qui facilite le contrôle par les agents de l'administration». S'agissant de la monnaie numérique «Bitcoin», le ministre a affirmé que ce système est strictement interdit en Algérie aux termes de la loi de finances 2018, qui prévoit un article interdisant son utilisation dans tout achat ou paiement. A ce sujet, le ministre a fait état de la mise en place d'un rigoureux système de contrôle, ajoutant que le «Bitcoin» qui avait connu «un engouement» à travers le monde il y a quelques années est actuellement en recul. **Thininine Khouchi**

L'Intersyndicale de l'éducation radicalise son action

Grève annoncée pour les 26 et 27 février

■ *L'ultimatum donné à Benghabrit arrivant à expiration, et face à son «silence», l'Intersyndicale de l'éducation radicalise son action et décide entre autres de deux jours de grève dans une dizaine de jours.*

Par Lynda Naili

A ce titre, lors d'une réunion tenue avant-hier au siège de l'Unpef place du 1er-Mai, qui a regroupé les syndicats autonomes de l'éducation, à savoir les SATEF, SNTÉ, UNPEF, SNAPEST et le CELA, il a été décidé d'un débrayage national pour mardi et mercredi 26/27 février en cours.

En outre à ces deux jours de grève nationale annoncés, des sit-in régionaux seront également tenus le 27 février en cours à 10 heures, affirmant les syndicats, dans les wilayas de Batna, Laghouat, Blida et Relizane, et ce pour la concrétisation des revendications soulevées. A noter que cette rencontre est le prolongement de celle entamée le 7 février dernier, au cours de laquelle les syndicalistes n'avaient pas encore décidé de la nature des actions de protestation à mener et n'avaient pas aussi achevé l'élaboration de la reformulation et le reclassement de la plateforme de leurs revendications. Laquelle plateforme n'est toujours pas achevée à l'heure où nous mettons sous presse. Ainsi, pour les syndicalistes ce passage à l'acte est une conséquence du dialogue «superficiel (avec la tutelle) qui n'arrive pas à aboutir à des solutions concrètes». «Aujourd'hui, diront-ils, la balle est dans le camp du ministère, si réellement ils ont une bonne volonté de régler les problèmes des travailleurs avant que la situation ne se dégrade et ne dégrade».



«Pour notre part, nous sommes prêts à dialoguer et participer au règlement des problèmes du secteur (de l'éducation) qui est vraiment lésé et aussi pour l'intérêt de 9 millions d'élèves», ont-ils relevé.

Outre ce «dialogue de sourds», rappelons que l'Intersyndicale, dans un communiqué daté du 4 février dernier, a rejeté en bloc les projets de PV transmis par leur tutelle en raison de leur «incompatibilité» avec les discussions tenues lors des différentes rencontres bilatérales, et ce après le préavis de

grève du 21 janvier dernier. «Les projets de PV envoyés par le ministère de tutelle, sont en parfaite discordance avec les débats tenus lors des rencontres avec les représentants du ministère sur une majorité des dossiers discutés. C'est à croire que les représentants du ministère qui ont rédigé ces projets de PV, n'étaient pas ceux qui ont assisté aux rencontres avec les syndicats», a-t-elle dénoncé. Soulignant avoir informé leur tutelle de leur refus des projets de PV tels que présentés et avoir remis toutes leurs observations,

les SATEF, SNTÉ, UNPEF, SNAPEST et le CELA affirment «camper sur les revendications soulevées dans les précédents communiqués et réitérer leur appel au ministère à adopter un véritable dialogue, sincère, à même de solutionner les dossiers en suspens selon un calendrier précis et clair». Et de lancer également un appel à l'endroit «des travailleurs du secteur de l'Education pour rester unis avec leurs syndicats en vue de garantir la réussite des actions de protestation à mener».

L. N.

Litiges entre promoteur immobilier et bénéficiaires

Ce que prévoit désormais la loi

Le secteur de l'Habitat a accordé à l'administration des prérogatives à l'effet d'intervenir pour régler les litiges entre les promoteurs immobiliers et les bénéficiaires de logements, à travers des procédures administratives ou le recours à la justice. C'est ce qu'a indiqué, jeudi, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, qui souligne qu'il s'agit de nouvelles dispositions inscrites dans le décret exécutif n°18-06 du 20 janvier 2018.

Soulignant lors d'une plénière au Conseil de la nation que ces litiges naissent suite à l'incapacité des promoteurs à réaliser les projets qui leur ont été confiés dans le cadre du logement promotionnel aidé (LPA), Temmar a relevé que ces litiges étaient à l'origine d'importants retards dans la réalisation et la livraison des projets du secteur, notamment pour ce qui est des projets inscrits au titre des formules social participatif (LSP) et LPP et

à un moindre degré les projets AADL. Ce décret a prévu plusieurs mesures visant à garantir les droits des souscripteurs de ces formules, entre autres, l'association des autorités locales dans la sélection du promoteur, la sélection des bénéficiaires et des bureaux d'études, ainsi que la création d'un fichier national des promoteurs et la centralisation du financement auprès de la Caisse nationale du logement (CNL). En vertu du décret exécutif n°18-06, l'administration exige du promoteur de fournir des garanties pour finaliser le projet. Si le promoteur manque à ses engagements, le Fonds de garantie et de caution mutuelle de la promotion immobilière (FGCMI) qui prend en charge le parachèvement de la réalisation, confie le projet à un autre promoteur. Ainsi, le directeur des biens de l'Etat territorialement compétent se charge de l'annulation de la vente de l'assiette foncière du projet en suspens et de son transfert à un autre promoteur en

saisissant la justice. Ces mesures permettront de régler rapidement les problèmes dus à l'attribution des promoteurs et de mettre un terme aux arrêts répétitifs des travaux, selon le ministre. Concernant les projets inscrits à l'ancienne formule et la question de résiliation des contrats signés avec les promoteurs, le ministre a expliqué que «cette mesure rendra plus difficile le parachèvement de la réalisation par un autre promoteur vu le manque voire l'absence de financement pour l'achèvement des travaux». Temmar a rappelé que près de 16 000 unités de logement sont à l'arrêt à travers le pays depuis juin 2018, dont 4 000 unités ont été prises en charge jusqu'à présent. Concernant les projets de cette formule qui compte 14 000 unités dont les travaux n'ont pas été lancés avant 2018, le ministre a fait savoir qu'une collaboration sera établie avec les autorités locales pour les relancer. S'agissant des formules loca-

tion-vente et du logement public locatif (LPL), le ministre a précisé que «le contrôle des projets est plus rigoureux», indiquant que les directeurs de l'AADL et des OPGI ont été astreints à présenter des rapports mensuels sur l'avancement des travaux, avec la tenue d'assises d'évaluation tous les trois mois qui seront supervisées par le ministre qui s'enquerra de l'avancement des travaux de plus de 10 000 chantiers à travers le pays. Les contrats de réalisation de 48 000 unités de logements ont été résiliés avec 9 entreprises de réalisation qui ont été remplacées par d'autres dans la formule location-vente, des mises en demeure ont été adressées aux entreprises chargées de la réalisation de 5 000 unités et la réalisation de plus de 35 000 unités de logement dont les travaux étaient à l'arrêt a été relancée. De même que les contrats de réalisation de 35 000 logements publics locatifs ont été résiliés et des mises en demeure ont été adressées

LA QUESTION DU JOUR

Une conférence internationale pour faire se rencontrer Arabes et Israéliens

Suite de la page une

Federica Mogherini n'a du reste pas estimé devoir y prendre part, de même que la Russie. A l'exception de la Grande-Bretagne, représentée par son ministre des Affaires étrangères, les autres pays européens ont envoyé des sous-fifres, pour bien marquer leur dédain. Quant à l'Iran, bien entendu il n'a pas été invité. Pour son ministre des Affaires étrangères, Javad Zarif, la conférence est morte-née. En quoi peut-être il a tort. Hasard de calendrier, ou fait intentionnel, cette conférence a quasiment coïncidé avec la célébration de la révolution de 1979, comme si ses organisateurs avaient voulu tirer argument des démonstrations de force et des discours belliqueux iraniens, prévisibles à cette occasion, pour convaincre leurs alliés les plus réticents des menaces que représenterait réellement l'Iran pour la stabilité du Moyen-Orient. Toutefois est-il que le vice-président américain, Mike Pence, n'a pas clôturé la rencontre sans renouveler l'appel de son pays à l'adresse des Européens, pour qu'ils dénoncent à leur tour l'accord de Vienne. Dans quelque temps, les pays autorisés à continuer de s'approvisionner en pétrole iranien devront cesser de le faire, sous peine de connaître les rigueurs de la loi américaine. On peut se demander si la conférence de Varsovie ne visait pas aussi à rappeler cette échéance aux pays concernés. A ce titre non plus elle n'aura pas été inutile. Les Américains, certes, avancent sans leurs alliés européens sur le dossier iranien, mais ils avancent néanmoins. Sans changer de cap par-dessus le marché, encore qu'on ne sache pas très bien où ils veulent en venir. Est-ce à faire changer de régime à l'Iran, sans emploi à cette fin d'autres violences que celles qui sont d'ordre économique ? Ou bien visent-ils quelque chose d'autre, et qu'ils ne peuvent obtenir qu'en s'en prenant à l'Iran ? Cette autre chose ne pouvant être alors que la normalisation des relations d'Israël avec son environnement arabe.

M. H.

aux entreprises en charge de la réalisation de plus de 10 000 unités. La levée des entraves qui bloquent la réalisation des projets de logement prendra du temps, selon le ministre, qui a appelé les opérateurs du secteur à faire preuve de professionnalisme et d'organisation.

Louiza Ait Ramdane

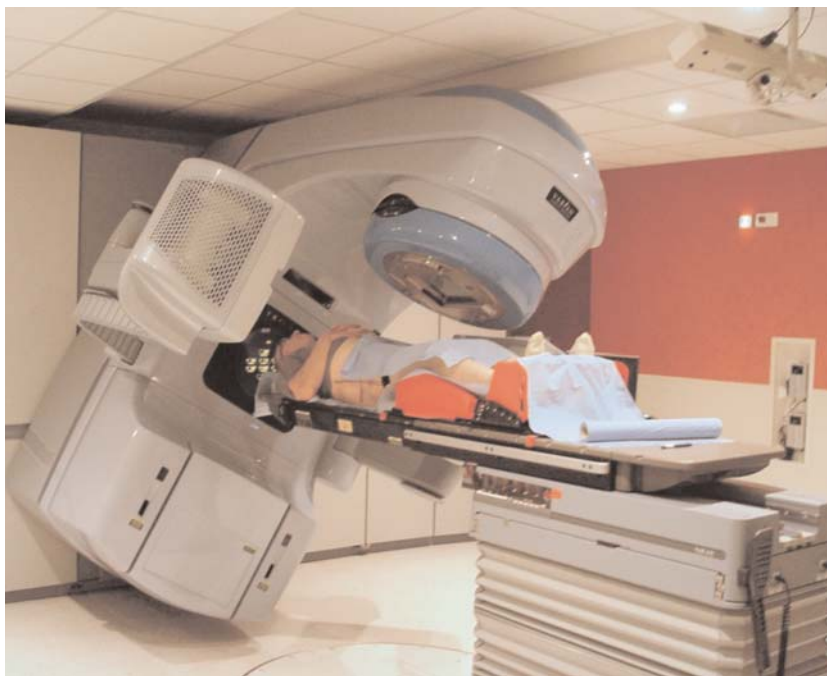
Mostaganem

La lutte anti-cancer en attente du service radiothérapie

■ La wilaya de Mostaganem a franchi, ces dernières années (2015-2019), des pas jugés importants dans le cadre du plan national de lutte contre le cancer, des efforts appelés à être consolidés avec la réception prochaine d'un service de radiothérapie.

Par Ilham B.

Ces efforts louables se traduisent par l'intérêt accordé au dépistage précoce, l'amélioration du traitement chirurgical et de chimiothérapie, la fourniture du médicament et le rapprochement des établissements sanitaires des malades. A cela s'ajoutent la formation continue des praticiens, la coordination et la complémentarité entre les secteurs public et privé, la prise en charge de l'Etat et les actions de solidarité sociale menée par des associations caritatives et bénévoles, en attendant la réception et l'équipement du service de radiothérapie. Le service prévention à la Direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya de Mostaganem a enregistré une hausse des cas de cancer de 10 744 en 2015 (année de référence) à 18 112 en 2018. Le nombre des nouveaux cas de cancers dépistés cette année a atteint 826 dont 57% des personnes en âge moyen (20 à 60 ans) et 7% chez des enfants (24 cas). Le chef du service précité, D' Mohamed Benahmed, a déclaré, en se référant à l'année 2015, que la wilaya de Mostaganem occupe la première place à l'échelle régionale (ouest et sud-ouest) du point de vue cancers chez la femme avec



PHO. R.

un taux de prévalence de 104,5 cas sur 100 000 habitants (la moyenne nationale est de 111,8 sur 100 000) et la troisième chez l'homme avec 70,6 cas pour 100 000 derrière les wilayas de Tlemcen et Oran (100,2 cas pour 100 000). Le même responsable a souligné que les cas de différents types de cancer sont en croissance permanente, passant de 54,4 cas sur 100 000 habitants en 2015 à 63,5 sur 100 000 l'année dernière. Les services de la santé de la wilaya de Mostaganem misent, pour réduire la prévalence, sur la prévention contre les risques de cette maladie chronique et incurable dont notamment l'obésité, la sédentarité, l'alcoolisme et le tabagisme, a-t-il fait savoir, citant aussi la prise en charge médicale et le dépistage précoce à la faveur de la disponibilité de centres de soins. Dans le cadre du plan local de lutte contre le cancer, il a été procédé en 2015 à la dotation des structures sani-

taires de deux nouveaux laboratoires (privés) d'anatomo-cytopathologique, de 12 services d'imagerie médicale dans trois hôpitaux et six établissements de santé de proximité et trois privés et de 18 services d'analyses biologiques (trois hôpitaux, onze établissements de santé de proximité et quatre privés). A ces structures, s'ajoutent quatre unités de dépistage précoce du cancer du col de l'utérus (24 en 2015) et 3 cliniques mobiles (3 en 2015) encadrés par 12 médecins et biologistes qui mènent le dépistage des maladies au niveau des établissements publics de santé de proximité (EPSP). En dépit de l'ouverture d'un hôpital anti-cancer à Mazaghran et sa dotation en staff médical, l'augmentation des capacités de dépistage précoce et de diagnostic et le renforcement du service de chirurgie de l'hôpital de Mostaganem, le plan préventif et thérapeutique anti-cancer demeure «amputé», selon

D' Benahmed. L'espoir est fondé sur le service de radiothérapie qui sera livré vers la fin de l'année en cours après 36 mois de travaux et qui s'avère nécessaire à un centre hospitalier universitaire (CHU) de 240 lits à Kharouba, qui sera équipé en matériels requis après l'aval du ministère de tutelle et l'inscription de cette opération pour le mois de mars prochain. La DSP a eu recours, pour soutenir «l'hôpital du jour» du cancer de Mazaghran, au concours d'une unité d'hémophilie en collaboration avec le centre anti-cancer (CAC) de la wilaya de Tlemcen et à la formation de 32 généralistes pour la prise en charge des malades, dont 6 formés cette année et 3 spécialistes en oncologie pédiatrique, a indiqué la même source. Il a été décidé l'ouverture prochainement d'un centre au profit des associations pour l'hébergement des accompagnateurs des malades à proximité de l'hôpital du jour de

Mazaghran. Des associations caritatives, des bienfaiteurs et des bénévoles constituent, dans les dernières années, un fort soutien aux malades et à leurs familles, surtout les plus démunies et celles résidant dans les zones rurales, a affirmé D' Kara Wahib, chirurgien et président de l'association «Kheir bila houdoud» (Bienfaisance sans limites) de Mostaganem. D'Kara qualifie ces associations de «porte-voix» des malades et «cana» pour exprimer leurs préoccupations et faire part des difficultés qu'ils rencontrent dans leur quête de traitement. Ces associations doivent adhérer à la stratégie de prévention et de dépistage précoce du cancer, a-t-il dit, assurant que le cancer peut être traité avec succès et à moindre coût en cas de dépistage précoce. A ce sujet, il a soutenu que le dépistage précoce peut augmenter le taux de guérison chez la malade en cas de cancer du sein de 30 à 40%. Dans ce contexte, D' Kara a appelé à généraliser la technique de mammographie surtout aux familles pauvres qui ne disposent pas de moyens pour la pratiquer chez les privés (5 000 DA) et aux femmes susceptibles de contracter un cancer. Au passage, il a valorisé les importantes étapes en matière de lutte contre le cancer franchies dans la wilaya qui, disposant d'une seule salle au niveau du service des maladies internes il y a 10 ans, s'est dotée d'un service de chimiothérapie à Mazaghran et d'un autre de chirurgie en attendant le service de radiothérapie de Kharouba. L'association «Kheir bila houdoud» œuvre, depuis 2012 avec d'autres associations au sein d'un groupe caritatif composé de bienfaiteurs, de donateurs et de bénévoles, à organiser des campagnes de sensibilisation sur le dépistage précoce du cancer, surtout celui du sein qui occupe la première place dans la wilaya de Mostaganem, suivi de ceux de la prostate, du rectum, du côlon et du poumon. I. B./APS

Hôpital de Bekkaria (Tébessa)

Un espace pour accompagner les malades du cancer de la région

Avec pour objectif d'assurer une meilleure prise en charge des malades atteints de cancer, le service des cancéreux de l'établissement public hospitalier (EPH) Bouguerra-Boulaares de la commune de Bekkaria, à 10 km au nord-est de Tébessa, œuvre à accompagner les malades de la région et leur épargner le déplacement vers d'autres wilayas. Ce service, en activité depuis 2015, est la seule structure de santé dans cette wilaya frontalière qui assure la chimiothérapie pour lutter contre certains types de cancer et fournit le suivi nécessaire pour les patients. Selon le directeur de cet

établissement, Abderrahim Boufarah, le service, d'une capacité de 20 lits, est doté d'équipements médicaux nécessaires pour assurer également le dépistage précoce de certains cancers et sera renforcé «au cours du premier trimestre de l'année en cours» par un nouveau mammographe. Pour le directeur de l'EPH Bouguerra-Boulaares, l'acquisition d'un matériel médical supplémentaire permet d'assurer «le traitement des tumeurs cancéreuses notamment par radiothérapie», arguant qu'une telle démarche assurera aux patients «toutes les étapes de traitement sans avoir à se déplacer vers

d'autres wilayas». Le service compte actuellement deux médecins spécialistes dans le suivi et le traitement des tumeurs et cellules cancéreuses, trois médecins généralistes et un psychologue, ainsi qu'un personnel paramédical qualifié, selon les explications fournies sur les lieux. S'agissant de la prise en charge des cancéreux, Ch. A, prise en charge dans ce service et bénéficiant de séances de chimiothérapie pour un cancer du sein, a souligné à l'APS que la disponibilité de ce service à Tébessa lui a permis de continuer son traitement gratuitement, ajoutant qu'elle se faisait suivre dans un

pays voisin. Pour M. B., les services offerts notamment en matière d'analyse des échantillons de biopsie, en plus des analyses médicales, «allègent» beaucoup de malades.

Plus de 1 700 cas au registre du cancer depuis 2014

Au total, 1 719 cas de cancer sont rapportés au registre de cancer de Tébessa depuis 2014, a indiqué, le coordinateur de ce registre, D'Mounder Soualhia. Il a ajouté que sur les 1 719 cas enregistrés, figurent près de 800 femmes dont 364 cas ont été

recensés en 2018. Le cancer du sein est plus fréquent chez les femmes, a fait savoir D'Soualhia, suivi du cancer du col de l'utérus et de la thyroïde, tandis que le cancer des poumons est le plus répandu chez les hommes, suivi du cancer du côlon. La même source a relevé que ce registre représente une base de données et d'informations «importante» pour suivre les patients atteints de cancer diagnostiqués aux différents stades de leur maladie, le traitement administré et permet également de connaître la propagation des cancers dans la wilaya.

Lamia D.

Pétrole

Le prix du panier de l'Opep remonte à 64 dollars

Bilan financier de l'année 2018

Ooredoo poursuit sa stratégie d'innovation et confirme son leadership dans le segment du digital
 Implantation de 1 400 nouveaux sites techniques 4G
1^{er} réseau 4G à couvrir les 48 wilayas
Un chiffre d'affaires de 88,3 milliards de DA

Le groupe de télécommunications Ooredoo a rendu public, le 14 février 2019, son bilan financier de l'année 2018 dont celui de sa filiale algérienne, confirmant sa dynamique commerciale et son leadership dans le segment du digital et de l'Internet mobile haut débit. Ooredoo Algérie a clôturé l'année 2018 par la consolidation de son positionnement dans le secteur national de la téléphonie mobile, notamment à travers la démocratisation de la technologie 4G et l'enrichissement de ses solutions digitales. Aussi, durant l'année 2018, Ooredoo a poursuivi l'extension et le renforcement de son réseau de couverture 4G par l'installation d'équipements de dernière génération, soit 1 400 nouveaux sites techniques, répartis sur l'ensemble du territoire national, devenant le premier et le seul opérateur à couvrir les 48 wilayas en 4G. Ainsi, cette année, Ooredoo Algérie a enregistré des revenus de 88,3 milliards de dinars algériens. Le résultat avant intérêts, impôts, dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations (EBITDA) s'est élevé à 32,9 milliards de dinars algériens en 2018. Concernant les investissements, Ooredoo Algérie a investi 17,7 milliards de dinars algériens durant l'année 2018, notamment dans le développement du réseau 4G et dans la modernisation de ses différents équipements. Quant au nombre de clients, il a dépassé les 13,8 millions d'abonnés à fin décembre 2018. Le trafic de données a connu en 2018 une croissance de 117% par rapport à l'année précédente. Au sein du groupe Ooredoo, Ooredoo (Algérie) représente 12% du nombre total d'abonnés et 11% du volume global des investissements. Les résultats de l'année 2018 confirment la volonté de Ooredoo de mettre au service de ses clients le savoir-faire et l'expertise internationale du Groupe Ooredoo en leur offrant le meilleur de ses solutions digitales et de ses offres de connectivité. Des réalisations visant à contribuer au développement de l'économie numérique nationale et du contenu digital local et à offrir à ses clients, des solutions et services innovants. Voix et DATA, à la pointe de la technologie.

Communiqué



■ *Le prix du panier de quatorze pétroles bruts, qui sert de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), a augmenté à 64,28 dollars le baril jeudi, contre 62,94 dollars la veille (mercredi), a indiqué hier l'Organisation pétrolière sur son site web.*

Par Salem K.

Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opep (ORB) comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djeno (Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale), Rabi light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigéria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery (Venezuela). Jeudi, les cours de l'or noir ont terminé en hausse, pour la troisième séance de suite, profitant de l'optimisme des marchés quant à des avancées dans les négociations sino-américaines. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril s'est apprécié de 96 cents pour terminer à 64,57 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, son plus haut niveau depuis mi-novembre. Sur le New

York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de mars a gagné 51 cents pour finir à 54,41 dollars. Les négociations entre la Chine et les Etats-Unis ont repris jeudi matin à Pékin. Les espoirs d'avancées sur le conflit commercial profitent au pétrole, selon des analystes. Pour rappel, les prix étaient déjà en hausse mercredi après la publication des rapports mensuels de l'Agence internationale de l'Energie (AIE) et de l'Opep, qui faisaient état d'une baisse de la production de l'Organisation. Le marché s'était ensuite tourné vers les données hebdomadaires sur les réserves américaines, publiées par l'Agence américaine d'information sur l'Energie (EIA). Les données à court terme commencent ainsi à refléter la baisse de l'offre mondiale, notamment en raison des efforts de l'Opep, qui a fixé à ses membres et à ses partenaires, dont la Russie, des seuils de production plus bas. Le ministre de l'Energie russe, Alexandre Novak, a d'ailleurs indiqué jeudi que Moscou allait en février tenter d'accélérer la réduction de la production par rapport à ce qui était prévu dans le cadre de l'accord avec l'Opep. La Russie devrait en moyenne extraire 150 000 barils par jour de moins qu'en décembre, contre 140 000 barils environ actuellement. Cité par les agences russes, il a souligné que sans l'accord avec l'Opep, «la surproduction aurait été assez importante (...), les stocks dépasseraient aujourd'hui largement la moyenne sur cinq ans». De son côté, le ministre saoudien Khaled al-Faleh a affirmé mardi dernier, dans une inter-

view au «Financial Times», que son pays qui est chef de file de l'Opep et premier exportateur mondial, compte encore abaisser sa production et ses exportations. Pour sa part, le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a indiqué, mardi à Alger, que l'Opep pourrait recourir à une nouvelle réduction de sa production de brut lors de sa prochaine réunion ministérielle, prévue le mois d'avril à Vienne, afin de soutenir les prix. Mais une telle décision est tributaire des résultats de l'analyse du marché pétrolier au premier trimestre 2019, a expliqué le ministre. En décembre dernier, l'Opep avait convenu avec des pays producteurs non-Opep, la Russie à leur tête, d'une baisse conjointe de leur production de 1,2 million de barils/jour à partir du 1^{er} janvier 2019, avec une réduction de 800 000 barils/jour par l'Opep et de 400 000 barils/jour par ces pays producteurs non-Opep. L'Opep et ses partenaires tiendront une réunion les 17 et 18 avril à Vienne afin d'estimer si leur politique de réduction de la production doit être maintenue ou amendée. Cette rencontre sera précédée par la treizième réunion du Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord Opep/non-Opep (JMMC) à Bakou (Azerbaïdjan) le 18 mars prochain.

Le Brent proche de 65 dollars hier à Londres

Le prix du pétrole de Brent, référence internationale du brut, a dépassé son plus haut de l'année avec les baisses de production de l'Opep et la crise au

Venezuela, et se stabilisait hier en cours d'échanges européens. Vers 12h10, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril valait 64,95 dollars à Londres, en hausse de 38 cents par rapport à la clôture de jeudi. A New York, le baril de WTI, référence américaine, pour livraison en mars gagnait 34 cents à 54,75 dollars. Lors des échanges asiatiques, le baril de Brent a franchi le seuil des 65 dollars pour culminer à 65,10 dollars, son plus haut depuis presque trois mois. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) avait annoncé début décembre que ses membres et leurs partenaires, dont la Russie, allaient accentuer leurs efforts de limitation de la production pour soutenir un marché dont les prix fondaient depuis début octobre. A l'époque, les marchés n'avaient pas été convaincus et les cours avaient continué de reculer, pour atteindre fin décembre leur plus bas niveau depuis plus de deux ans, à 49,53 dollars pour le Brent et à 42,36 dollars pour le WTI. Mais les rapports mensuels de l'Opep et de l'Agence internationale de l'Energie (AIE) ont confirmé que les membres de l'Opep tenaient leurs promesses et avaient taillé dans leurs extractions. Outre les efforts volontaires de l'Opep, les sanctions américaines contre l'Iran et le Venezuela devraient peser sur l'offre mondiale, et pourraient ramener le marché du pétrole à l'équilibre, selon un analyste. Ces deux producteurs importants voient en effet leurs exportations entravées par les mesures prises par Washington.

S. K./APS

Bethouia (Oran)

Coup d'envoi des travaux de réalisation d'une conduite d'AEP à Chouacha

■ Cette opération de raccordement au réseau AEP longtemps attendue par les habitants de cette localité enclavée, assurera un approvisionnement en eau potable en H24, au lieu d'un rationnement de 1 jour sur 3 ou encore 1j/5.

Par Kamel L.

Le wali d'Oran, Mouloud Cherifi, a procédé jeudi soir, au coup d'envoi des travaux de réalisation d'une conduite d'alimentation en eau potable à Chouacha, devant assurer un approvisionnement en H24 les populations de cette agglomération secondaire relevant de la commune de Mers El hadjadj dans la daïra de Bethioua.

Cette opération de raccordement au réseau AEP longtemps attendue par les habitants de cette localité enclavée, assurera un approvisionnement en eau potable en H24, au lieu d'un rationnement de 1 jour sur 3 ou encore 1j/5, a assuré le chef de l'exécutif local, lors d'une visite de travail qu'il a effectuée dans la daïra de Bethioua à l'Est d'Oran. Cette opération inscrite dans le plan communal de développement (PCD) au titre de l'année 2018, vise à améliorer le cadre de vie des habitants de cette localité de près de 8.000 habitants, a-t-il souligné.

Le wali a instruit l'entreprise de réalisation de réduire les délais des travaux de ce projet pour le livrer avant le mois de Ramadhan, rappelant que ce projet a connu un grand retard avant l'entame des travaux, lesquels ont buté sur des obstacles liés au travaux de réalisation du réseau de gaz de ville, selon le



explications fournies par les autorités locales.

Le problème des aides rurales pour la réalisation d'habitations a été soulevé par des agriculteurs des zones éparées, au wali qui a promis de voir les mécanismes susceptibles de répondre à leurs attentes dans le cadre des textes de loi.

En ce qui concerne, la prise en charge du gaz de ville au niveau dans cette localité située à 7 kilomètres de Mers El Hadjadj, il a rassuré les populations que l'opération sera enta-

mée après l'achèvement des travaux réseau d'assainissement.

A Haouaoua où il s'est rendu, le wali a donné également le coup d'envoi d'une opération d'extension du réseau d'alimentation en eau potable et à El Aïn El Bia, il a eu droit à des explications sur l'achèvement en cours des travaux d'une salle omnisports de 800 places, d'extension du réseau d'alimentation en eau potable au niveau du centre de Ayaida et de réalisation de la voirie dans cette localité. Selon les explications fournies par les

gestionnaires locaux, une salle de sports d'une capacité de 500 places avec piscine sera réalisée à Bethioua.

Quelque 700 millions DA ont été dégagés, en deux temps, pour aider les communes à entamer les travaux d'aménagement urbain, a indiqué le wali qui a instruit la cheffe de daïra à tenir une réunion la semaine prochaine avec l'ensemble des services concernés pour voir les offres d'emploi possibles au profit des jeunes. A Mers El Hadjadj, il s'est enquis de l'avancement des

études et travaux d'aménagement urbain d'un site de 23 hectares où des équipements sont en voie d'achèvement dont un stade de football municipal et un projet de réalisation d'une sûreté urbaine. En visitant une ex cave vinicole à Mers El Hadjadj, une structure reconvertie en parc communal, le premier responsable de la wilaya a insisté sur son équipement en douches et vestiaires au profit des communaux, avant d'inaugurer un hôtel de 37 chambres.

K. L./APS

Guelma

Lancement des travaux de raccordement au gaz naturel de 1 000 foyers

Les travaux de raccordement au réseau de gaz naturel au profit de 1 000 foyers situés dans des mechtas relevant des communes de Oued Cheham et Medjez Sfa, à l'extrême Est de la wilaya de Guelma, ont été lancés jeudi.

La majorité des opérations lancées seront mise en service «au début de l'été 2019», coïncidant avec le mois sacré de Ramadan, a souligné le wali, Kamel Abla qui a donné le coup d'envoi de ces travaux, au cours d'une visite de terrain effectuée dans les communes dépendant des daïras de Hammam N'baïl et Bouchehouf. Le chef de l'exécutif a procédé, à cette occasion, au lancement des travaux de raccordement au réseau du gaz naturel de 230 foyers de la mechta «El Messen» et 150 foyers de la mechta Boukhadra dépendant de la commune de Oued Cheham situés à la frontière administrative entre Guelma et Souk-Ahras.

Le wali a également procédé au lancement d'un projet de raccordement au réseau du gaz naturel de 200 foyers de la mechta «Guerguera» et le lance-

ment d'une étude pour le raccordement au gaz naturel de plus de 300 foyers de la mechta «El Meksmia», toutes les deux situées dans la commune de Medjez Sfa.

Ces projets lancés à l'occasion de la célébration de la journée nationale du Chahid (18 février) s'inscrivent dans le cadre des efforts de l'Etat visant l'amé-

lioration du cadre de vie des citoyens issus des régions enclavées, a souligné le chef de l'exécutif local, précisant que le coût moyen du raccordement d'un seul foyer oscille entre 140 000 DA et 200 000 DA.

La wilaya de Guelma a bénéficié, au titre de l'exercice 2019, d'un «important» programme de développement d'un montant

global de 3 milliards de dinars pour rattraper le retard enregistré en matière de raccordement des mechtas et localités enclavées aux réseaux du gaz naturel et d'électricité, a fait savoir le même responsable.

La visite de travail effectuée par les autorités locales dans 6 communes de l'Est de Guelma, à savoir Hammam N'baïl,

Dahouara, Oued Cheham, Medjez Sfa, Bouchehouf et Ain Ben Beïda a été marquée par le lancement d'un projet de raccordement au réseau de l'électricité d'environ 500 foyers situées dans des mechtas, et le lancement de plusieurs opérations de réalisation d'infrastructures éducatives et de jeunesse.

Ali T.

El Tarf

Baisse du nombre des accidents de la route en 2018

Une baisse des accidents de la route a été enregistrée durant l'année 2018 par rapport à 2017 dans la wilaya d'El Tarf, avec 107 accidents contre 119 l'année dernière, ont indiqué jeudi les services de sûreté de wilaya.

Lors d'un point de presse du chargé de communication des services de sûreté de wilaya, le commissaire Labidi Mohamed Karim, a souligné que les accidents de la circulation enregistrés en 2018 ont occasionné 6 morts et 137 blessés, comparativement à la même période de 2017, où il a été relevé 7 décès et 172 blessés, soit une baisse de 35 blessés.

L'excès de vitesse est la principale cause à l'origine de ces drames, a indiqué, par ailleurs, qui a mis l'accent sur les différentes

missions dévolues à ce corps constitué, notamment en matière de prévention routière ainsi que la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, la protection des personnes, et des biens publics et privés.

Rappelant le plan de lutte contre les accidents de la circulation, adopté notamment au niveau de certaines zones dites névralgiques et autres points noirs, le même responsable a rappelé les nouveaux équipements et outils acquis dans le cadre de la sécurité routière, à l'exemple du radar.

Il a, à ce sujet, fait état de 308 sorties de radar effectuées en 2018 contre 258 sorties en 2017, ayant permis de relever 2 440 infractions liées à l'excès de vitesse en 2018 contre 3 045 infractions en 2018.

Pas moins de 145 conducteurs ont été,

par ailleurs, poursuivis en justice en 2018 contre 38 autres en 2017, a précisé la même source, faisant également état du renforcement des actions de sensibilisation menées durant l'exercice 2018 durant laquelle 2 149 campagnes ont été enregistrées contre 1 132 actions en 2017.

En plus de la multiplication du travail de proximité qui a permis de redynamiser quelques 285 comités de quartiers de cette wilaya frontalière, la sûreté de wilaya a organisé, a tenu à rappeler le même responsable, 390 rencontres de sensibilisation sur les différents fléaux et dangers sociaux, principalement la mauvaise utilisation des réseaux sociaux et la prévention routière ciblant les usagers de la route et les écoliers.

R. R.

Libye

L'ambassadeur Bouguerra pointe la multiplication des agendas extérieurs

■ L'ambassadeur d'Algérie à Washington, Madjid Bouguerra, a pointé, mardi à Washington, la multiplication des agendas extérieurs en Libye, qui a empêché jusqu'ici le rétablissement de la paix dans ce pays.

Par Moncef F.

Invité lors d'un débat à Washington à s'exprimer sur l'approche de l'Algérie au règlement de la crise libyenne, M. Bouguerra a expliqué que les efforts de paix en Libye se heurtaient actuellement à l'interférence de plusieurs acteurs externes qui portent des agendas différents pour ce pays.

«L'Algérie n'a pas d'agenda en Libye, son seul agenda c'est celui de promouvoir une solution inter-libyenne sans ingérence étrangère», a déclaré l'ambassadeur lors de ce débat consacré au rôle de l'Algérie dans la lutte antiterroriste régionale, organisé par le Think Tank Center For The National Interest.

Et d'ajouter que «l'Algérie, en tant que pays voisin, soutient pleinement les efforts et la feuille de route de l'ONU pour un règlement politique entre toutes les parties libyennes sans ingérence étrangère», précisant qu'elle se tient à «l'équidistance» des acteurs en Libye tout en maintenant «un contact régulier» avec eux.

L'ambassadeur a soutenu que

la communauté internationale avait besoin de travailler avec tous les acteurs libyens, en intégrant également au processus de réconciliation «ceux qui détiennent les armes».

«Vous ne pouvez travailler uniquement avec les politiques», a indiqué Madjid Bouguerra. Encore, faut-il pour la réussite du processus que «les acteurs externes informent leurs agendas contradictoires en Libye», a-t-il relevé.

Le diplomate algérien est longuement revenu sur les questions régionales, affirmant que «l'Algérie demeurerait engagée pour la paix en Libye, au Mali, au Sahara occidental», et à l'effort de la lutte contre le terrorisme avec ses voisins de l'Est et de l'Ouest et ainsi qu'avec ses partenaires internationaux.

Avec les Etats-Unis, «la qualité et l'efficacité de la coopération dans le contre terrorisme est une source de satisfaction pour les deux pays», s'est-il félicité.

«Les Etats-Unis et d'autres partenaires estiment à juste titre que l'Algérie, comme le disait l'ancien président George Bush, apporte



L'ambassadeur d'Algérie à Washington, M. Madjid Bouguerra

cette unique perspective à cette lutte et ce, grâce à notre expérience de lutte contre ce fléau», dont s'inspirent plusieurs pays, a-t-il noté.

De multiples défis

A l'instar des autres pays maghrébins et sahéliens, l'Algérie fait face à des menaces sécuritaires qui sont exacerbées par la persistance des groupes terroristes dans la région et le retour

des combattants étrangers, a-t-il indiqué devant un parterre de diplomates étrangers et de journalistes présents à cette rencontre.

A ces défis s'ajoutent ceux du financement du terrorisme, du besoin urgent pour la déradicalisation et de la progression de l'islamophobie en Occident qui est actuellement exploitée par les groupes extrémistes pour justifier leurs actes terroristes.

L'ambassadeur a tenu à rap-

peler que la réponse de l'Algérie au fléau du terrorisme durant «la décennie noire», ne s'est pas bornée à l'aspect sécuritaire, mais a intégré de façon graduelle un ensemble de politiques qui ont fait leurs preuves en apportant paix, stabilité et sécurité au pays.

Ce train de mesures se fonde sur l'idée que l'option sécuritaire, bien qu'essentielle, demeure insuffisante à elle seule, a-t-il dit.

M. F.

Jusqu'au parachèvement du processus de décolonisation

Gouvernement sahraoui : la responsabilité historique et juridique de l'Espagne reste entière

Le Gouvernement sahraoui a appelé mercredi l'Espagne à intervenir auprès des autorités d'occupation marocaine afin d'accélérer la résolution du conflit au Sahara occidental et promouvoir le processus de règlement onusien, qui garantit au peuple sahraoui le droit à l'autodétermination, affirmant que la responsabilité historique et juridique de l'Espagne demeurera entière jusqu'au parachèvement du processus de décolonisation.

Dans un communiqué rendu public à l'occasion de la visite du Souverain espagnol Philippe VI au Maroc, le ministère sahraoui de l'Information a rappelé la responsabilité de l'Espagne dans «la tragédie dont continue à souffrir, depuis plus de 45 ans, le peuple sahraoui du fait du manquement de l'Espagne à son engagement international d'organiser un référendum et la signature de l'accord tripartite de Madrid, qui constitue une trahison et un coup de poignard dans le dos du peuple sahraoui».

«Le Gouvernement sahraoui et le Front Polisario rappellent à l'Etat espagnol sa responsabilité historique, politique, juridique et morale en tant que force directrice, aux yeux du droit international, du Territoire du Sahara occidental, une responsabilité qui demeurera entière jusqu'au parachèvement du processus de décolonisation en permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance», lit-on dans le communiqué publié par l'agence de presse sahraouie (SPS).

Saisissant cette visite en cette conjonc-

ture, le Gouvernement sahraoui a tenu à saluer «les relations géo-historiques et culturelles liant l'Espagne et la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et le soutien du peuple espagnol au peuple sahraoui».

Par ailleurs, le Gouvernement sahraoui a réitéré sa condamnation du «rôle primordial et honteux des Gouvernements espagnols successifs dans le soutien et l'encouragement de l'occupation et l'invasion militaire marocain illégale avec tout ce que cela suppose comme crimes ignominieux à travers la tentative d'extermination d'un peuple démuni et pacifique, en recourant aux massacres les plus féroces y compris par l'utilisation du napalm et du phosphore blanc, interdits au niveau international», rapporte SPS.

A ce propos, le Gouvernement sahraoui a appelé le Souverain espagnol à presser le Maroc d'accélérer la résolution du conflit au Sahara occidental, conformément à la charte et aux résolutions de l'ONU et de l'UA, afin de permettre au peuple sahraoui d'exercer ses droits légitimes à la liberté et à l'indépendance, de contribuer à l'instauration de la paix durable et de renforcer les opportunités de complémentarité et d'une véritable coopération dans la région et entre elle et l'Europe et le reste du monde.

Il lance également un appel au Roi d'Espagne pour amener l'Etat d'occupation à lever le blocus imposé aux territoires sahraouis occupés et à «cesser ses flagrantes violations aux droits de l'homme et le pillage des ressources naturelles» et à «libérer les détenus de Gdeim Izik et

tous les prisonniers politiques sahraouis, croupissant dans geôles marocaines». Le Gouvernement sahraoui exhorte, en outre, le Roi Philippe VI à mettre à profit sa visite au Maroc pour l'encouragement du processus onusien de règlement du conflit au Sahara occidental et le soutien des efforts de l'Envoyé personnel du SG de l'ONU, Horst Kohler, notamment pour la réussite des pourparlers directs entre les deux parties (le Maroc et le Front Polisario).

Condamnation de l'implication de l'Espagne et l'UE dans la politique expansionniste du Maroc

L'adoption par le Parlement européen de l'accord de pêche UE-Maroc incluant les territoires et les eaux territoriales sahraouis a suscité la condamnation du Gouvernement sahraoui et du Front Polisario qui ont affirmé dans un communiqué, publié par SPS que la décision de l'EU constitue «une violation flagrante du droit international, du droit humanitaire international et du droit européen, notamment les arrêts rendus à ce sujet par la Cour de justice européenne (CJUE)».

Le communiqué dénoncé également «la position espagnole alignée sur la position française au niveau de l'UE et qui a été derrière l'entérinement de l'accord UE-Maroc par le Parlement européen, et ce, une journée avant la visite du Roi d'Espagne au Maroc».

Pour le ministère sahraoui de l'Information, «une telle position constitue un appui, un encouragement, un laisser

faire, voire une complicité de la part de l'Espagne et de l'UE quant aux pratiques d'invasion, d'agression, d'expansion et des graves violations des droits de l'Homme perpétrés par l'Etat d'occupation marocain à l'encontre des civils sahraouis et le pillage des ressources naturelles sahraouies».

Le Front Polisario, rappelle-t-on, avait auparavant réagi à la décision du Parlement européen prise, lundi soir, en affirmant que «le peuple sahraoui et le Front Polisario s'opposent de toutes leurs forces à la mise en application de ces accords iniques».

Le Polisario a indiqué qu'il «incombe» au Front Polisario de «protéger son territoire comme ses ressources des convoitises et des pillages».

«L'UE, par sa complicité avec le Maroc, est comptable d'une situation grave. Neût été cette complicité, le conflit sahraoui aurait été réglé depuis longtemps par la communauté internationale», a-t-il estimé. La Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), qui avait statué en février 2018 et en décembre 2016 sur le non applicabilité des accords commerciaux UE-Maroc au Sahara occidental occupé, désigné dans ces arrêts en tant que territoire «distinct» et «séparé» ne relevant pas de «la prétendue souveraineté marocaine».

Aucun accord UE-Maroc ne peut inclure le Sahara occidental sans le consentement du peuple sahraoui, à travers son représentant reconnu par l'ONU, le Front Polisario, avait conclu la CJUE.

K. L.



Attentat au Cachemire

L'Inde promet «le prix fort» aux responsables

■ Le gouvernement indien a juré hier de " faire payer le prix fort " aux responsables de l'attentat qui a tué la veille au moins 41 paramilitaires au Cachemire, attaque la plus meurtrière depuis le début de l'insurrection dans cette région disputée avec le Pakistan.

Par Rima C.

«Je veux dire aux groupes terroristes et à leurs maîtres qu'ils ont commis une grosse erreur. Ils vont devoir payer le prix fort», a déclaré le Premier ministre indien Narendra Modi à l'issue d'une réunion d'urgence de son gouvernement dans la matinée. Un attentat-suicide, revendiqué par un groupe islamiste basé au Pakistan, a frappé jeudi après-midi un convoi de 78 véhicules transportant quelque 2 500 paramilitaires de la Central Reserve Police Force (CRPF) de retour de congés. La scène s'est déroulée sur une autoroute à une vingtaine de kilomètres de la grande ville de Srinagar. La puissante déflagration a été entendue à des kilomètres à la ronde et a plus particulièrement touché deux bus, avec chacun environ 35 personnes à bord. Des images diffusées par les médias montraient la charpie de métal d'au moins un véhicule au milieu de la route. Le dernier bilan officiel en date fait état de 41 morts,

chiffre susceptible de s'alourdir encore. «Personne du premier bus n'a survécu», a déclaré à l'AFP un haut responsable de la police. Une insurrection séparatiste meurtrière secoue le Cachemire indien depuis 1989. L'Inde accuse le Pakistan de soutenir en sous-main les infiltrations et la rébellion armée, ce qu'Islamabad a toujours démenti. Région himalayenne revendiquée par les deux nations depuis la fin de la colonisation britannique en 1947, le Cachemire est divisé de facto entre ces frères ennemis d'Asie du Sud. Les forces indiennes dans la partie sous contrôle de New Delhi sont estimées à un demi-million d'hommes, ce qui en fait l'une des zones les plus militarisées du monde. Le groupe islamiste Jaish-e-Mohammed, basé au Pakistan, a revendiqué l'attentat de jeudi et indiqué qu'il a été perpétré par un jeune homme de 20 ans originaire de la vallée de Srinagar. Le Pakistan a aussitôt démenti toute implication. «Nous rejetons fermement toute insinuation par des éléments des



Ph. > D. R.

médias et du gouvernement indien qui tentent de relier l'attaque au Pakistan sans qu'il y ait eu enquête», a déclaré le ministre pakistanais des Affaires étrangères. Cet attentat intervient à un moment délicat pour le gouvernement Modi, qui administre directement l'État du Jammu-et-Cachemire après avoir provoqué la chute du gouvernement local en rompant son alliance avec un parti régional, et doit bientôt

affronter les urnes à l'occasion des élections législatives indiennes attendues pour avril-mai. «Si notre pays voisin pense qu'il réussira à créer de l'instabilité à travers de tels actes et conspirations, il devrait arrêter de rêver», a lancé le dirigeant nationaliste hindou. En 2016, en représailles à l'attaque meurtrière d'une base militaire indienne par un commando islamiste, le Premier ministre avait ordonné

une série de raids commandos le long de la ligne de cessez-le-feu au Cachemire». Ces «frappes chirurgicales» avaient été volontairement très médiatisées. Elles sont régulièrement mises en avant par le gouvernement nationaliste hindou pour ériger Narendra Modi en homme fort de l'Inde. Elles ont même fait l'objet d'un film, sorti au cinéma ces dernières semaines.

R. C.



Points chauds

Promesse

Par Fouzia Mahmoudi

Les Américains étaient sur leurs gardes craignant un nouveau «shutdown», arrêt total de l'administration américaine avec un chômage technique de tous les employés administratifs, qui paralysait une nouvelle fois leur pays. Et ils ont fort à craindre après avoir vécu il y a peu le plus long «shutdown» de l'histoire américaine avec un arrêt administratif de plus d'un mois et trois jours qui a mis à mal le pays. Un arrêt causé par l'effort du président américain de faire financer son mur contre l'immigration par les contribuables américains. Une tentative que les Démocrates ont bloquée créant le plus long bras de fer de l'histoire entre Démocrates et Républicains. Aujourd'hui, pour contourner ses opposants, le président américain va déclarer l'«urgence nationale» pour boucler le financement du mur qu'il veut ériger à la frontière avec le Mexique afin de lutter contre l'immigration clandestine, a annoncé aujourd'hui le chef de la majorité Républicaine du Sénat. Selon Mitch McConnell, le président «a indiqué qu'il était prêt à signer» le compromis budgétaire obtenu entre parlementaires Démocrates et Républicains afin d'éviter un nouveau «shutdown», ou paralysie budgétaire. «Il déclarera au même moment une situation d'urgence nationale», a-t-il précisé, soulignant qu'il soutenait cette procédure rare autorisant le président des États-Unis à contourner le Congrès pour mobiliser des fonds. Peu après, la Maison-Blanche a confirmé l'intention de Donald Trump de déclarer l'«urgence nationale» pour financer l'infrastructure promise pendant sa campagne. «Ce serait très mauvais», a réagi dans l'hémicycle le chef de la minorité Démocrate au Sénat Chuck Schumer. Cette annonce surprise sème le doute sur l'accord obtenu entre les parlementaires qui semblaient bien partis pour l'approuver dans un Congrès divisé. En conférence de presse juste après, la présidente Démocrate de la Chambre des représentants Nancy Pelosi a annoncé un vote «plus tard aujourd'hui» sur l'accord budgétaire, sans réagir dans l'immédiat à l'annonce de la déclaration imminente d'une «urgence nationale». Cet accord ne comprend qu'un quart du budget réclamé par Donald Trump pour construire son mur, 1,4 milliard de dollars, et ne mentionne pas le mot «mur», préférant «barrière» ou «clôture». Certains commentateurs et élus ultra-conservateurs, qui ont l'oreille de Donald Trump, ont durement critiqué le texte. Reste à savoir si le président américain ira jusqu'au bout et déclarera l'État d'urgence au risque de diviser le pays. Mais il pourra néanmoins compter sur ses partisans qui le soutiennent plus que jamais et qui attendent de pied ferme que le président conservateur tienne la promesse la plus emblématique de sa campagne électorale.

F. M.

Venezuela

Maduro contre-attaque après l'offensive de Guaido sur le pétrole

Le président vénézuélien Nicolas Maduro, soutenu par une cinquantaine de pays à l'Onu, dont la Russie, la Corée du Nord ou l'Iran, a fait appel à la justice jeudi pour contrer l'offensive de l'opposant Juan Guaido sur le groupe public pétrolier PDVSA. La Cour suprême (TSJ), acquise au gouvernement selon l'opposition, a annoncé l'ouverture de poursuites pénales contre quinze dirigeants que le Parlement, présidé par Juan Guaido, venait de nommer la veille à la tête de PDVSA et de sa filiale aux États-Unis, Citgo. Pour M. Guaido, reconnu par une cinquantaine de pays comme président par intérim du Venezuela, l'objectif est d'asphyxier économiquement le gouvernement de Nicolas Maduro, avec l'appui de Donald Trump. De son côté, la Cour suprême estime que ces nouvelles directions de PDVSA et Citgo ont été nommées par un Parlement en «rébellion», dont les décisions sont «nulles». Et pour la justice, ces responsables, dont la plupart résident aux États-Unis, tombent sous le coup des chefs d'inculpation d'«usurpation», de «corruption», de «délinquance en bande organisée» et de «terrorisme».

Quelques heures auparavant, le procureur général Tarek William Saab, un fidèle du pouvoir chaviste, avait annoncé se pencher sur leur cas. «Nous avons ouvert une enquête sur les citoyens nommés anticonstitutionnellement comme directeurs de PDVSA et de Citgo (...) pour usurpation de pouvoir», avait-il déclaré. Selon M. Saab, le ministère public lançait «une série d'enquêtes» face à l'«escalade qui a débuté avec l'usurpation illicite de la présidence de la République», lorsque l'opposant Juan Guaido s'est déclaré président par intérim le 23 janvier. M. Saab dénonçait une conspiration «contre la paix civile» au Venezuela et prévenait ceux qui accepteraient ces nominations, ainsi que contre Juan Guaido, qu'ils subiraient des «conséquences». Le Parlement, seule institution au Venezuela acquise à l'opposition, a aussi nommé des représentants diplomatiques dans une dizaine de pays parmi ceux qui ont reconnu Juan Guaido, notamment les États-Unis. «Tout cela est une farce (...) un cirque monté pour piétiner notre Constitution» réagissait le procureur général. Il avait déjà annoncé le 29 janvier l'ouverture

d'une enquête préliminaire contre Guaido pour «atteinte à la paix de la République». L'opposant a également interdicte de sortir du pays, selon une décision de la Cour suprême. Et le Bureau du contrôleur financier a ouvert une enquête administrative sur son patrimoine pour financement illégal présumé, notamment international. PDVSA, pilier de l'économie vénézuélienne, est la cible de sanctions de la part des États-Unis. Washington a annoncé le 28 janvier le gel de sept milliards de dollars d'actifs du groupe pétrolier, auquel il a interdit toute transaction avec des entités américaines. Les raffineries de Citgo pourront toutefois continuer à fonctionner, les transactions financières passant par un compte bloqué, avait indiqué Washington. Le 1er février, le Trésor américain a également annoncé que les entités étrangères qui commercent avec PDVSA devraient cesser d'utiliser le système financier américain à partir du 28 avril. Caracas estime que les dommages causés à l'économie par le «blocus américain» s'élèvent à 30 milliards de dollars.



Les œuvres d'une vingtaine de miniaturistes exposées

«Charme et gaieté de la miniature algérienne» déclinés à Alger



■ Des œuvres de miniature et d'enluminure d'une vingtaine d'artistes sont dévoilées dans une exposition collective inaugurée jeudi soir à Alger par le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi.

Par Adéla S.

Accueillie au Musée public national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie, l'exposition intitulée «Charme et gaieté de la miniature algérienne», regroupe une soixantaine d'œuvres de grands miniaturistes et enlumineurs algériens, à l'image de Ranem Mohamed, Adjaout Mustapha, Kerbouche Ali, Garmi Malika, Zemouche Baya ou encore Bachesais Farida.

L'exposition offre au public un voyage sublime à travers la miniature et l'enluminure, art rehaussé par de grands artistes qui lui ont donné une «impulsion dynamique» depuis le début des années 1990.

Les sites et paysages naturels ainsi que les monuments historiques du pays figurent parmi les sujets les plus prisés par les artistes qui ont imprimé, chacun de son empreinte et son genre esthétique, leur passion et observations de la nature pour certains et l'interprétation, pour d'autres, de faits historiques saillants et figures marquantes du pays.

Mustapha Adjaout évoque la Révolution à travers «Dépossession», en plus de «Veuve», un tableau dans lequel le visiteur peut voir une veuve, avec ses deux enfants, se recueillant sur la tombe de son mari.

Kerbouche Ali, élève des célèbres miniaturistes Mohamed Temam et Mustapha Ben

Debbagh, dévoile deux portraits dédiés à la femme «La mariée» et «La musicienne», alors que Tachema Rabia rend hommage à la beauté féminine à travers trois miniatures intitulées «Le génie de la beauté».

Bachesais Farida s'intéresse, quant à elle, au patrimoine vestimentaire, à travers deux portraits de femme «Algéroise» et «Haïk», ce costume féminin traditionnel qui symbolisait, autrefois, la pudeur et l'élégance.

L'enluminure est un art aussi présent dans cette exposition à travers les œuvres de Tahar Boukeroui, Hussein Aissa, Ben Halima Menad, Hachemi Ameur, Belaribi Mustapha et Mouzaoui Mouna, entre autres, qui ont fait preuve d'une finesse de trait et un savoir-faire incontestable.

«L'Unique Seigneur» de Boukeroui Tahar, «L'épée du prince» de Hussein Aissa, «Le tonnerre» de Hachemi Ameur et «Enluminure» de Mezouane Abderrazak, sont parmi les œuvres qui ont séduit le public et font redécouvrir l'enluminure, cet art porté haut par des grands artistes algériens à l'image de Mohamed Racim, spécialiste de la calligraphie arabe enluminée dont les œuvres sont connues et appréciées à travers le monde.

Organisée par le Musée national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie et le Centre des arts et des expositions de Tlemcen, l'exposition est visible jusqu'au 18 avril prochain.

A. S./APS

Journées théâtrales maghrébines d'Annaba

«Manselkouch.. Manselkouch» en ouverture

Les journées théâtrales maghrébines d'Annaba ont été ouvertes mercredi après-midi avec la pièce «Manselkouch.. Manselkouch» du théâtre régional Azzedine-Medjoubi d'Annaba.

Le spectacle humoristique relate le quotidien difficile d'un couple qui trouve des difficultés à joindre les deux bouts du mois face au renchérissement incessant des prix et la cherté de la vie. Réalisé par Ali Djebara, la pièce met en lumière la mobilisation des femmes qui face à la situation décident de mener un mouvement de protestation inédit en décidant collectivement de descendre faire leurs courses sans rien payer, arborant le slogan «Manselkouch» (nous ne payerons pas). Ecrite par Samir Hakim, la pièce produite en 2018 est interprétée par huit comédiens dont Chayma Maroua et Abderrahmane Hamoui qui jouent le rôle de Djamilia et Merzouk, le couple central de la pièce. Les Journées théâtrales maghrébines, organisées à l'occasion de l'anniver-

saire de la disparition du dramaturge Azzedine Medjoubi assassiné en 1995 par le terrorisme, connaissent notamment la participation du Centre national des arts dramatiques et scéniques du Kef (Tunisie) avec la pièce «Tidjra». Les théâtres régionaux de Mostaganem, Sétif et Oran, participent également à cette manifestation avec respectivement les pièces «Baccalauréat», «Tafadhali ya anissa» et «Rehouaja».

Ces journées sont organisées par la direction de la culture de la wilaya d'Annaba et le théâtre régional Azzedine-Medjoubi.

Sétif : la générale de «Matensaounech» appréciée du public

La générale de la toute nouvelle pièce «Matensaounech» (Ne nous oubliez pas), présentée mercredi en fin d'après-midi à la maison de la culture Houari-Boumediène de Sétif, a été appréciée par le public.

Ecrite par Abdelmalek Boussahel et réalisée par Fayçal Dhouak, le spectacle d'une heure a été interprété par cinq comédiens de la compagnie théâtrale «Masrah Sétif». L'œuvre aborde sur un ton humoristique les défis que rencontrent des personnes à besoins spécifiques pour s'affirmer socialement à travers l'histoire d'une princesse paralysée dont le père, le roi, tente d'en dissimuler le handicap à ses sujets.

Les agissements du père provoquent le repli de la princesse sur elle-même et seul le téméraire fiancé soupirant de la princesse arrive à briser le carcan fait autour d'elle par le roi.

Le réalisateur a fait un usage profus de couleurs et effets spéciaux cinématographiques avec notamment des projections de séquences vidéo sur des célébrités mondiales ayant défié leurs handicaps et réussi, dont l'auteure américaine Helen Keller et le physicien britannique Stephen Hawking
Slim O./APS

Avant la fin du siècle

L'Unesco met en garde contre la disparition de près de la moitié des langues dans le monde

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) a mis en garde contre la disparition de près de la moitié des langues parlées dans le monde avant la fin du siècle.

Près de 90% des langues risquent de disparaître avant la fin de ce siècle, averti la représentante de l'organisation au Pérou, Magaly Robalino, à l'occasion du lancement, mardi, de l'Année internationale des langues autochtones au Pérou, qui en compte 48.

«Toutes les deux semaines, une langue disparaît», a-t-elle déploré, en relevant qu'avec la

disparition de chaque langue, une partie de la vie humaine est perdue à jamais. Ce n'est pas seulement un moyen de communication qui disparaît, mais aussi une culture, une richesse de connaissances, un système intellectuel, un moyen de voir le monde, un système de relations et de valeurs familiales et la force de la citoyenneté», a-t-elle assuré.

La représentante de l'Unesco au Pérou a également mis en relief les efforts engagés par le gouvernement du pays andin pour protéger 48 des 55 langues utilisées par les peuples, dont le Quechua, parlé par 3,7 millions

de personnes. Dans une allocution de circonstance, le président du Pérou, Martin Vizcarra, a indiqué que 4,5 millions de personnes, soit 15% de la population, parlent l'une des 48 langues du pays, dont 44 sont parlées par les peuples de la région de l'Amazonie et quatre par ceux de la région des Andes et du Pacifique.

Il a également réitéré l'engagement de son gouvernement à tout mettre en œuvre pour protéger ces langues de la disparition, en soulignant que l'Etat est tenu de promouvoir la diversité culturelle et de protéger les langues autochtones.

«Nous mettons en relief notre diversité et nous l'acceptons. Le chemin à suivre est de promouvoir cette diversité par le biais des ministères de la Culture et de l'Education et de l'Etat dans son ensemble. Nous sommes tenus de suivre cette voie», a assuré M. Vizcarra.

Le lancement de l'Année internationale des langues autochtones a été marqué par la participation de responsables du ministère de la Culture, ainsi que de représentants des communautés dont les membres parlent les différentes langues autochtones du pays.

R. C.

AGEND'ART

Institut Culturel italien d'Alger (El-Biar, Alger)

Jusqu'au 19 février :

Exposition «Rien de personnel», de l'artiste italien Claudio Burei. L'exposition est ouverte tous les jours sauf le samedi de 10h à 17h, le vendredi de 10h à 13h.

Galerie d'art Asselah-Hocine

Jusqu'au 10 mars :

Exposition de l'artiste peintre

Abdenour Zerfaoui.

Galerie Seen Art (Dely

Ibrahim, Alger)

Jusqu'au 9 mars :

Exposition de l'artiste plasticien et calligraphe Yazid Kheloufi, intitulée «Les encres de l'âme».

Opéra d'Alger Boualem-Bessaih (Ouled Fayet, Alger)

Vendredi 22 février à 20h30 :

Keral Productions présente un spectacle de Haroun, la révélation du stand-up français.



Compétitions africaines interclubs
Les belles opérations de la JSS et du NAHD

LA JS SAOURA et le **NA Hussein-Dey**, engagés dans les différentes compétitions africaines interclubs de football, continuent leurs belles prestations en phase de poules, alors que le 3^e représentant algérien, le **CS Constantine**, était mis au repos. En Ligue des champions, la **JS Saoura** a réalisé une excellente opération en s'imposant mardi soir à domicile face aux Congolais de l'**AS Vita Club** 1 à 0, à l'occasion de la 4^e journée (Gr. D). Un petit but, signé **Ziri Hammar**, a suffi au bonheur des gars de **Béchar** qui ont relancé complètement leurs chances dans la course à la qualification pour les quarts de finale de l'épreuve, à deux journées de l'épilogue. Le club algérien occupe la 3^e place du groupe D avec 5 points au compteur, derrière les Égyptiens d'**Al-Ahly** (7 pts) et les Tanzaniens de **Simba SC** (6 pts). Quant à l'**AS Vita Club**, elle occupe la dernière place avec 4 pts. Lors de la 5^e journée, prévue les 8 et 9 mars, la **JSS** accueillera **Simba SC** dans un match décisif, alors qu'**Al-Ahly**, surpris par les Tanzaniens à **Dar es Salaam** (0-1), enchaînera avec un autre déplacement, à **Kinshasa** cette fois-ci, pour affronter l'**AS Vita Club**. Les deux premiers du groupe se qualifieront pour les quarts de finale. Pour sa part, le **CSC**, mis au repos forcé lors des 3^e et 4^e journées après la disqualification initiale de la formation d'**Al-Ismaïly** en raison des incidents survenus lors du match contre le **Club Africain** de **Tunis** comptant pour la deuxième journée de compétition, devra revoir son programme suite à la réintégration du club égyptien par la Confédération africaine de football (CAF). Ainsi, le **CSC**, champion d'Algérie sortant, devra livrer une double confrontation face au club égyptien en l'espace d'une semaine, les 23 février à l'extérieur et 2 mars au stade **Hamlaoui** de **Constantine**. «*La Ligue des champions reste un*

objectif en dépit du retour d'Al-Ismaïly. Toutefois, la nouvelle programmation ne me plaît pas car comment peut-on jouer ces deux importants matchs en l'espace d'une semaine ?», a pesté l'entraîneur français des «*Sanafir*», **Denis Lavagne**.

Coupe de la Confédération : le NAHD ne lâche pas

En Coupe de la Confédération, le **NA Hussein-Dey** a arraché un point précieux et inespéré lors de son déplacement, mercredi soir, en **Egypte**, face au **Zamalek** (1-1), dans le cadre de la 2^e journée du groupe D. Dans un match disputé au stade **Borg el Arab** d'**Alexandrie**, les locaux ont ouvert le score par le Marocain **Khalid Boutaïb** à la 14^e minute de jeu. Le **NAHD**, dont il s'agit de la première participation à ce stade de la compétition, a puisé dans ses réserves pour revenir au score avant le coup de sifflet final. Et c'est l'attaquant **Faouzi Yaya** qui surpris tout le monde et remis les pendules à l'heure à la 90^e minute. L'actuel leader du championnat égyptien, qui a dominé la majeure partie de la rencontre mais a buté sur un excellent **Merbah Gaya** dans la cage adverse, a raté une occasion en or de se racher et de décrocher une victoire qui lui tendait les bras, après sa défaite inaugurale au **Kenya**. Dans l'autre match du groupe, les **Angolais** de **Petro Atlético** ont battu à **Luanda** les **Kényans** de **Gor Mahia** par 2-1. Au classement, le **NAHD** réalise une excellente opération et prend seul les commandes du groupe D avec 4 points, devant le duo **Petro Atlético-Gor Mahia** (3 pts pour chaque équipe). Le **Zamalek** ferme la marche avec une seule unité. Lors de la 3^e journée, le club algérien se déplacera au **Kenya** pour affronter **Gor Mahia** le 24 février, tandis que le **Zamalek** recevra **Petro Atlético**.

Boxe/Championnat arabe
Maouche (52 kg) et Meziane (-49 kg) arrachent l'or

LES BOXEURS algériens, **Meziane Mohamed-Adem** (-49 Kg) et **Hichem Maouche** (52 kg), ont remporté jeudi la médaille d'or aux Championnats arabes de boxe (seniors messieurs) qui se déroulent au complexe olympique d'**Al-Maadi** au **Caire**, en **Egypte** (10-14 février). De son côté, **Ahmed Ayman Berkat** (81 kg) disputera sa finale à partir de 18h00 (algériennes). Trois boxeurs algériens se sont qualifiés en finale de la compétition arabe qui prendra fin jeudi soir au **Caire**. Les boxeurs **Youcef Benmoumene** (56 kg), **Sid Ahmed Ounane** (60 kg), **Aïssa Hefida** (64 kg) et **Aghilas Kesraoui** (75 kg) ont été éliminés en demi-finales et se contenteront de la médaille de bronze. La délégation algérienne est conduite par le staff technique

national composé des entraîneurs **Ahmed Dine**, **Boubekri Abdelhafid** et **Slimane Belounis**. Lors de la précédente édition qui s'est déroulée au **Caire**, la sélection algérienne avait été sacrée championne arabe avec un total de neuf médailles (2 or, 3 argent et 4 bronze).

Coupe arabe des clubs/ **Al Marikh (Soudan)-MCA ce soir**

Le Doyen rêve du dernier carré

■ *Le Mouloudia d'Alger sera ce soir en appel à Oum Derman, où il donnera la réplique à la coriace équipe soudanaise d'Al Marikh pour le compte des quarts de finale retour de la Coupe arabe des clubs.*



Par **Mahfoud M.**

Les Vert et Rouge n'abdiqueront pas

Le doyen des clubs algériens, neutralisé par cette même formation au match aller au stade du 5-Juillet, se doit de se révolter et aller chercher la qualification au dernier carré, au terme de cette partie qui sera très certainement engagée et très disputée. Les Vert et Rouge savent ce qui les attend et sont décidés à se donner à fond pour réussir le passage aux demi-finales. Déçus de ce résultat et de la tournure qu'a pris le match aller, surtout avec le penalty raté, les poulains de **Adel Amrouche** savent ce qui

les attend désormais et qu'ils se doivent de se donner à fond pour éviter de sortir cette compétition très lucrative sur le plan financier. Les Vert et Rouge gardent espoir de pouvoir retourner la situation au **Soudan**, même si ce ne sera pas facile devant les **Jaune et Rouge** de la capitale soudanaise qui ne voudront pas laisser passer cette occasion de jouer à domicile pour faire plaisir à leurs supporters et tenter d'arracher le billet de la qualification au dernier carré. Le coach du **MCA** a sa petite idée sur la manière de contrer cette formation d'**Al Marikh**, d'autant plus qu'il s'agit de bien gérer les quatre vingt dix

minutes du match et tenter de provoquer l'adversaire dans son camp et essayer de le surprendre dès les premières minutes de la partie. Il sait aussi qu'il se doit d'ouvrir le jeu par intermittence, même s'il faudra aussi être très vigilant derrière et ne pas laisser trop d'espaces aux vifs attaquants d'**Al Marikh** qui peuvent se révéler dangereux et compliquer la situation du **Mouloudia** et l'éliminer, ce qui est une grosse déception pour le **Doyen** qui a déjà perdu tous ses autres objectifs.

M. M.

Ligue I Mobilis (mise à jour du calendrier)
La JSS veut surprendre le DRBT

La Jeunesse sportive de la **Soura** sera cet après-midi à l'épreuve du **DRB Tadjenant**, lors de ce match en retard de la 22^e journée de la **Ligue I Mobilis** qui les opposera au stade du 20-Août de **Béchar**. Le match avait été repoussé pour permettre à l'équipe sudiste de disputer un match comptant pour la Ligue des champions d'Afrique face au **Vita Club** et qu'il avait remporté sur la plus petite des marges. Les gars de la **Soura** sont déci-

dés à l'emporter pour confirmer leur réveil en championnat après leur succès aux dépens du **NAHD**. Les **Jaune et Vert** souhaitent terminer la saison avec une place honorable et pour cela ils n'auront d'autre choix que de l'emporter. Toutefois, leur mission ne sera pas facile face à une formation tadjénant qui joue son avenir en **Ligue I** et pour qui tous les matchs sont une sorte de finale qu'elle voudrait disputer à fond. Les pou-

lains de **Bougherar** se présenteront avec une grande détermination dans l'espoir de créer l'exploit sur le terrain de la **Soura** pour se relancer dans la course au maintien. Cela passe inévitablement par un résultat probant, un nul au moins, même s'ils savent qu'ils doivent puiser dans les plus profondes de leurs ressources pour réussir cette performance.

M. M.

Le Cap-Alger en course pédestre
Le challenge de Malek Boukerchi

Lultra-marathonien algérien **Malek Boukerchi**, établi en **France**, s'élancera en décembre prochain pour une course «solitaire et solidaire» de 12 000 km, pour rallier **Le Cap (Afrique du Sud)** à **Alger**. Cette distance, à raison d'une course de 60 km par jour, cet adepte de l'ultra-distance et des courses extrêmes compte la parcourir en six mois, un défi sportif hors norme et «jamais entrepris à ce jour» qu'il a appelé «*Afrikaternity*». Depuis la

ville sud-africaine située à l'extrême sud du continent et la traversée de plus d'une vingtaine de pays, **Malek** atteindra la capitale algérienne au terme de ce périple par lequel il veut aller à la rencontre des populations africaines. «Au-delà de cet extraordinaire exploit sportif et humain, la course d'*Afrikaternity* se veut un trait d'union entre les peuples du Sud et du Nord. «Un moyen de relier, d'unifier, symboliquement par cette trajectoire mythique, la

diversité et la richesse des peuples africains. Et par là même, celle des peuples du monde entier», a expliqué **Malek Boukerchi**, rencontré par l'**APS** à l'ambassade d'Algérie en **France**, où il est venu présenter son projet à l'occasion des rencontres du **Cercle Saint-Augustin**. Pour ce périple, qu'il mènera sous le slogan «Plus qu'une course, une aventure, un défi, une rencontre», cet Algérien à la silhouette longiligne et au regard passionné a tout prévu.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Consolidation du partenariat algéro-français

La Caci-France affute sa stratégie pour être plus offensive

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie de France (Caci-France) s'est réunie hier à Paris pour examiner les moyens d'affuter sa stratégie afin d'être plus offensive dans la consolidation du partenariat algéro-français par l'accompagnement de nouveaux projets. C'est au cours d'un conseil stratégique, recommandé par la dernière assemblée générale ordinaire (AGO) qui s'est tenue le 21 décembre dernier, que les membres présents hier à l'ambassade d'Algérie en France ont examiné et débattu les modalités, en matière d'objectifs et d'organisation, pour que la chambre soit «plus active» dans le contexte de la nouvelle orientation économique du pays. A l'ouverture des travaux, l'ambassadeur d'Algérie en France, Abdelkader Mesdoui, a insisté auprès des membres présents sur une réflexion que doit mener en interne la Caci-France en matière de gouvernance pour une présence «plus active» dans la consolidation des passerelles entre la France et l'Algérie. Il a également saisi cette opportunité pour appeler les membres de la Chambre à assumer leur rôle dans la mobilisation des membres de la communauté algérienne, notamment dans le cadre de la prochaine élection présidentielle. Pour sa part, le président de la Caci-France, Kaci Aït Yalla, a appelé les membres à travailler dans un climat de «confiance» dans la concrétisation des objectifs de la Chambre. Dans un discours lu à l'ouverture, Fouad Benguedda, responsable de la commission «made in Algeria», a souligné l'importance d'approfondir la réflexion sur les voies et moyens les «plus appropriés» d'implantation de la communauté d'affaires installée en France dans l'effort

de développement économique engagé en Algérie et de consolidation des actions de promotion des investissements et du partenariat. «Il convient de préciser que la rencontre d'aujourd'hui arrive à point nommé pour nous permettre de redéfinir l'orientation de nos activités et de nos priorités stratégiques, de structurer notre organisation opérationnelle, de fédérer nos acteurs au niveau des régions et d'arrêter les principaux axes de travail sur lesquels doivent reposer les actions à mener dans le futur et notamment celles inscrites dans le programme de l'année 2019», soulignant que l'objectif étant d'«insuffler une dynamique plus offensive à la Caci-France, d'atteindre une plus grande efficacité et d'impulser un nouvel élan aux relations algéro-françaises». Les débats, emprunts de franchise, se sont globalement axés sur les actions à mener dans le futur immédiat tout en se dotant de moyens organisationnels adéquats dans l'accompagnement de nouveaux projets en direction de l'Algérie entraînant plus d'IDE. Mais le point focal de ce débat aura été la réorganisation de la gouvernance qui déterminera un agenda clair de la Chambre dans les prochaines actions. A l'issue des travaux, les membres ont décidé d'otter le conseil stratégique pour lequel 37 personnes se sont engagées. Le conseil d'administration de la Caci-France doit avaliser, au cours d'une réunion, ces nouvelles adhésions et devra décider de la date de la réunion du conseil pour revoir l'organigramme et adopter un plan d'action. Il y a lieu de signaler qu'au début des travaux, une minute de silence a été observée à la mémoire de Mourad Medelci, à l'origine de la création de la Caci-France.

Amel L.

c'est la Saint Valentin Cupidon en Algérie



Loumis

Djalou@hotmail.com

Lutte antiterroriste

Deux caches détruites à Bordj Badji Mokhtar et Skikda

■ Deux caches contenant des munitions, des médicaments et autres objets ont été détruites jeudi, à Bordj Badji Mokhtar et Skikda, par des détachements de l'Armée nationale populaire, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Par Ali O.

«**D**ans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, hier 14 février 2019, lors d'une opération de fouille et de recherche menée à Bordj Badji Mokhtar/6° RM, une cache de munitions contenant 37 grenades anti-personnel de calibre 34 mm et 32 obus d'artillerie de calibre 85 mm, alors qu'un autre détachement à Skikda/5 RM a découvert et



détruit une cache contenant des médicaments, des moyens de liaison et d'autres objets», précise la même source. Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée et lors d'une opération menée dans la localité d'Oued El-Khamla, wilaya de

Tindouf, un détachement combiné de l'ANP «a saisi une quantité de kif traité s'élevant à 57,4 kilogrammes, alors que les Gardes-frontière ont déjoué des tentatives de contrebande de 12 494 litres de carburant à Souk-Ahras, Tébessa et El-Taref».

A. O.

Sous le slogan «Ensemble construisons un hôpital»

Relais aujourd'hui à la Coupole pour les enfants cancéreux

L'ASSOCIATION nationale El-Badr d'aide aux malades atteints de cancer organise, aujourd'hui à la Coupole du Complexe sportif Mohamed-Boudiaf (Alger), un relais contre le cancer sous le slogan «Ensemble construisons un hôpital» pour les enfants cancéreux, dont le but est de mobiliser les citoyens en faveur de la construction de cet établissement, premier du genre au niveau national, a indiqué mercredi le président de l'Association. Dans le cadre du projet solidaire de l'hôpital d'oncologie pédiatrique à Blida, annoncé précédemment, l'Association a programmé, pour aujourd'hui, un événement ouvert (09h à 00h) comprenant plusieurs activités sportives, artistiques et culturelles, dont une course relais supervisée par l'athlète Salima

Souakri, symbolisant la participation de tous, en se relayant et en étant solidaires, à la concrétisation de ce projet sur le terrain, a précisé à l'APS le D' Mustapha Moussaoui. Organisée en collaboration avec la wilaya de Blida et la Direction de la jeunesse et des sports d'Alger, cette manifestation verra la participation d'artistes connus, à l'instar de Hakim Salhi, Farid Khodja, Lila Borsali et bien d'autres, de médecins spécialistes, dont le P Zitouni, qui supervise le Plan national de lutte contre le cancer, ainsi que des hommes d'affaires, des journalistes et nombre de personnalités de divers domaines, qui ont affiché tous leur mobilisation pour cet élan de solidarité en faveur des enfants atteints de cancer. A cette occasion, le D' Moussaoui

lance un appel à tous les citoyens pour participer en force à cette manifestation de solidarité et à faire des dons même avec des montants symboliques pour la construction de cet établissement de soins des enfants cancéreux, affirmant que ce projet nécessite les bras de tous les Algériens et Algériennes. L'association El Badr avait reçu, en décembre dernier, le feu vert officiel du ministère de la Santé pour la construction de cet hôpital, doté de 60 lits et d'une trentaine de chambres destinées aux malades et leurs accompagnateurs. Pour la concrétisation de ce projet, les autorités locales ont accordé à l'association une assiette de 3 000 m², mitoyenne au CHU Frantz-Fanon de Blida.

H. Y.

Editions Chihab

LES ÉDITIONS Chihab en partenariat avec le centre des Arts et de la Culture du Palais des Rais vous invitent à une rencontre-débat avec Rachid Mokhtari, à l'occasion de la parution de l'ouvrage «La guerre d'Algérie dans le roman français

Tome 1 - Esthétique du bourreau

Tome 2 - Élégie pour une terre perdue»

Le samedi 16 février à 14h00 au centre des Arts et de la Culture du Palais des Rais-Bastion 23 (Palais 17), 23, boulevard Amara Rachid, Bab el Oued, Alger. La rencontre sera modérée par les journalistes Hamid Abdelkader et Noureddine Azouz.

Librairie Point Virgule

Aïssa Kasmi, moudjahid de la première heure, a vu le jour en 1942 à Toudja, dans la wilaya de Béjaïa. Il prend part à la révolution algérienne à 16 ans, et rejoint le corps de police à 20 ans.

Aïssa Kasmi sera parmi nous le samedi 16 février 2019 à partir de 14h pour présenter et son ouvrage «Sûreté nationale, paris et défis» Résidence Nour, 7 rue de l'abattoir, Chéraga, Alger.